

L'ARCHITECTURE

A BLOIS, LA PORTE DES PROVINCES reste un site privilégié à tous points de vue : face au parvis de la Caserne Maurice de Saxe, à l'entrée du Quartier des Provinces, à proximité des commerces du haut de la Ville, des établissements scolaires, du Centre Administratif, de la Halle aux Grains et de tous les services. Les trois bâtiments de LA PORTE DES PROVINCES se déclinent entre l'avenue Maunoury et la rue du Bourbonnais. L'architecture est harmonieuse avec des enduits grattés façon pierre et des toitures en ardoises naturelles. Ils s'élèvent sur un rez-de-chaussée, un étage et un comble à la Mansard. La majorité des parkings et des caves sont situés en sous-sol. De larges balcons contribuent à une architecture très ouverte sur l'extérieur. Certains logements du rez-de-chaussée bénéficient de jardins privatifs clos de haies.

LA DECORATION DES PARTIES COMMUNES

Les halls d'entrée sont décorés de carrelages grands formats, de miroirs, de revêtements muraux décoratifs et de parois stratifiées choisies avec soin. Les circulations sont recouvertes de moquette grand passage. Les ascenseurs électriques pour huit personnes, avec télésurveillance, sont décorés de carrelage assorti aux halls d'entrée, de miroirs. L'éclairage des halls et des circulations est assuré par des vasques à détecteurs de présence doublées par des éclairages de sécurité. Des bornes d'éclairage extérieur sont réparties à proximité des bâtiments.

LA SECURITE

Les halls d'entrée sont équipés d'un système de sécurité par vidéophone et d'une condamnation par gâche électrique. Le portail d'accès au parking en sous-sol de la copropriété est ouvert automatiquement et à distance par un émetteur-récepteur. Le portillon d'accès piéton est équipé d'un digicode. Les baies des appartements sont pourvues de volets persiennes ou de volets roulants. Les portes palières à âme pleine comportent une serrure de sécurité cinq points avec clés de sécurité sur organigramme. La copropriété est entièrement close de murs ou de clôtures.

LE CONFORT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE

Les planchers en béton armé sont recouverts de chapes flottantes sur isolation phonique. Les portes palières sont équipées de joints isophoniques et de seuils à la suisse. Les murs extérieurs de chaque appartement reçoivent une isolation par système composite suivant une étude thermique et répondent aux dernières normes des règlements en vigueur. Les menuiseries extérieures en bois ou en PVC ouvrant à la française, sont équipées de doubles vitrages. La VMC (ventilation mécanique contrôlée) hygroréglable permet un renouvellement d'air constant dans chaque appartement.

LES PRESTATIONS INTERIEURES

Les entrées, séjours, cuisines, WC et salles de bains ou salles d'eau reçoivent un carrelage de qualité en grès émaillé 30 x 30 ou 40 x 40 sur chapes flottantes. Les chambres et leurs dégagements fermés reçoivent une moquette velours. Les terrasses privatives sont recouvertes de dalles de gravillons 50 x 50. Dans les cuisines, les salles de bains, les salles d'eau et les WC, les murs sont livrés avec un papier peint vinyl. Les murs des pièces sèches reçoivent un papier peint lessivable choisi dans la gamme proposée. Les murs des cuisines des studios, deux et trois pièces sont recouverts de faïence 20 x 20 PORCELLANOSA ou similaire sur une hauteur de 60 cm au-dessus du plan de travail de l'évier et ses retours. Les murs des salles de bains et des salles d'eau reçoivent sur une hauteur de 2 mètres autour de la baignoire et de la douche un revêtement de faïence 20 x 25 ou 20 x 20 PORCELLANOSA ou similaire avec décors ou frises. Tous les coloris sont choisis par les acquéreurs dans une vaste gamme sélectionnée parmi des matériaux de tout premier choix.

La distribution intérieure est réalisée en cloisons composites.

La distribution électrique des appartements est encastrée et répond aux dernières normes VIVRELEC. Les balcons et terrasses sont équipés d'un éclairage.

L'équipement téléphonique comprend 1 conjointeur dans le séjour et dans chaque chambre à partir du trois-pièces.

Une prise télévision et radio FM est prévue dans le séjour avec une prise dans chaque chambre à partir du trois-pièces. L'installation est reliée au système de réception par satellite.

LES AMENAGEMENTS INTERIEURS

Toutes les portes intérieures sont de type postformé à trois panneaux sur huisseries métalliques avec poignées en laiton. Les placards toute hauteur sont aménagés avec portes coulissantes de type SOGAL. Toutes les salles de bains sont équipées d'une baignoire acrylique blanche et d'un meuble vasque avec miroir et bandeau lumineux avec simple ou double vasques suivant les plans. Les cuisines des studios et deux-pièces sont équipées d'un meuble kitchenette comprenant un évier un bac et un égouttoir en inox, deux plaques de cuisson électriques, un placard sous-évier et un réfrigérateur. Toutes les robinetteries sont de marque GROHE Eurosmart ou similaire. Les WC sont en porcelaine blanche avec réservoir attenant à mécanisme silencieux et chasse d'eau économique. Des branchements sont installés en attente pour les éviers dans les cuisines à partir du quatre pièces, et pour les lave vaisselle et lave linge. Les terrasses et jardins privatifs sont équipés de robinets de puisage.

CHAUFFAGE ET DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Les appartements sont équipés d'un chauffage électrique individuel programmable par convecteurs électroniques à sortie frontale. Les salles de bains et les salles d'eau sont équipées de convecteurs sèche-serviettes. L'eau chaude est assurée par ballon électrique à accumulation.